



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E75427

VALABLE JUSQU'AU 15/09/2024

ÉDITÉ LE 16/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/11/2003

Forme juridique : SARLU

Capital : 7 000

Raison sociale : MV AMENAGEMENT

150 RUE LAKANAL
37000 TOURS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURS CEDEX 2003B00815

Siret : 450 660 345 00023

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 6106966

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD AM 144561779

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD AM 144561779

Téléphone : 02 47 51 87 02

Portable :

Site Internet : www.mva-amenagement.fr

E-mail : info@mva-amenagement.fr

Responsabilité légale :

FOUCAT LAURENT GÉRANT

Fax : 02 47 36 97 74

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2023

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	16/09/2021
6611	Fourniture et pose de plafonds suspendus modulaires (Technicité courante) Mention RGE	16/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	16/09/2021
o Isolation des combles perdus	16/09/2021
o Isolation des planchers bas	16/09/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.